

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA COMMISSION SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

12 novembre 2014

Malcolm Lewis-Richmond, étudiant à l'Université de Montréal
Montréal

Aujourd'hui, je souhaite réaffirmer le besoin urgent de nous assurer que les espaces verts sur l'île de Montréal soient protégés. Il existe des situations où des espaces verts qui connaissent une biodiversité importante ne sont pas considérés comme étant des parcs, et qui sont même zonés résidentiels.

Le terrain fût acquis par le chemin de fer Canadien Pacifique en 1917 pour servir d'aire de détente pour ses employés.

En 2000, la municipalité de Côte Saint-Luc a modifié le zonage de sa portion du territoire pour devenir "récréo-touristique", plutôt que résidentiel. Mais le secteur qui appartient à l'arrondissement demeure à ce jour un territoire résidentiel.

En 2004, l'OCPM a recommandé que la ville transforme le terrain Meadowbrook en écoterritoire. Ci-dessous, une citation du rapport:

« La commission est d'avis que le golf Meadowbrook et le ruisseau Petit-Saint-Pierre qui serpente à travers ce dernier méritent une attention particulière. Elle recommande donc à la Ville d'en faire un écoterritoire. »

(Source: p. 30, Recommandation de l'OCPM, Ville de Montréal, 31 mai 2004)

En 2009, la Commission Labrecque (La Commission permanente du Conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération) recommande la conservation de Meadowbrook et sa transformation en parc-nature, dans la perspective d'une trame verte le reliant à la Falaise St-Jacques.

En 2014, à la suite de consultations publiques, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) adopte la recommandation de la commission Labrecque de conserver Meadowbrook et d'en faire un parc nature.

Il est inconcevable qu'après tellement d'études, de commissions, et de milliers de dollars des contribuables, le terrain de golf Meadowbrook est toujours susceptible d'être développé pour de l'habitation.

Je conviens qu'il y a également un besoin de retenir les familles à Montréal, et qu'on a besoin de davantage de logements si l'on veut offrir un meilleur milieu de vie que celui qu'offrent les banlieues.

Toutefois, il existe grand nombre de terrains vagues et de secteurs en déclin n'ayant pas de biodiversité autour du centre-ville qui peuvent être développés.

L'idée de développer Meadowbrook pour de l'habitation est également aberrante en raison de la proximité du site des cours de triage des trains de marchandises et de passagers. Meadowbrook sert présentement comme zone tampon entre les quartiers résidentiels et les gares de triage.

La jeunesse de Montréal peut grandement en profiter d'espaces verts au centre de l'île. Pour avoir grandi dans Notre-Dame-de-Grâce, je peux affirmer sans hésitation que nous aurions apprécié un parc nature plus près de chez nous. Pour les gens de Longueuil ou Laval, ils sont tout près de grands espaces verts. Pour les gens de Montréal mieux nantis, ils profitent d'espaces naturels dans la campagne, lorsqu'ils se retirent pour des fins de semaines au chalet. Mais pour une partie importante de la population de Lachine, Dorval, Montréal-Ouest, LaSalle et Notre-Dame-de-Grâce, les espaces verts sont peu nombreux.

Aujourd'hui, je parle au nom des étudiants du secteur ouest de la ville. Pour avoir été à l'école secondaire à Montréal-Ouest, et au CÉGEP à Lachine, je peux affirmer que je connais les besoins et les réalités de l'ouest de la ville, et que si Meadowbrook était un écoterritoire, un véritable parc protégé, on aurait pu nous en servir pour nos cours de plein-air. Nous avons dû aller jusqu'à Orford pour faire du ski et en Mastigouche pour faire de la raquette. Avec un parc Meadowbrook à 10 minutes de notre école, on aurait pu profiter d'une expérience nature comparable sans quitter la ville de Montréal.

Montréal doit être avant-gardiste, et doit se positionner en tant que leader sur la scène internationale en matière protection des espaces verts. Bien que nous ayons notre cher Mont-Royal au coeur de la ville, nous ne pouvons se contenter d'un grand parc pour nos concitoyens, et nous ne pouvons nous permettre de développer un site aussi riche en biodiversité. Les études ont été menées, et ont été concluantes. Il est plus évident que jamais que la ville de Montréal doit s'assurer que dans le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, le parc Meadowbrook soit protégé, et en tant que citoyen qui réside présentement à Notre-Dame-de-Grâce, ayant étudié à Montréal-Ouest et à Lachine, je vous demande de suivre les nombreuses recommandations des études payées par les contribuables au fil des années pour protéger le territoire de Meadowbrook.